

**Forum Forinstal**  
**8 et 9 novembre 2006**

# Les conférences

## Multifilière

### **À quelle valeur transmettre mon exploitation ?**

*Gilles BEAUJEAN (ADASEA) – Richard POUSSIER (Bureau Horticole Régional) – Marie-Claude HEMERY (Chambre d'agriculture du Maine et Loire)*

Il n'existe pas de valeur standard d'une entreprise agricole, comme l'argus pour les voitures d'occasion par exemple ! À l'approche de la cessation d'activité, il est important de faire l'estimation de cette valeur sous plusieurs angles : comptable, patrimonial, économique, repreneabilité par un futur repreneur...

Ce sera la base de discussion avec le jeune agriculteur candidat à l'installation sur l'exploitation. La valeur définitive sera celle qui convient aux deux parties.

**Le mercredi 8 à 16 h (salle 1)**

### **Conjuguer les compétences pour trouver un repreneur**

*François MAROIS (ADASEA) – Vincent COPPOLA (Maison de la création et de la transmission d'entreprise)*

Le développement de certaines exploitations a créé des entreprises complexes exigeant des capacités multiples. Quand vient l'heure de la transmission, les questions sont à la fois d'ordre économique et humain. Plusieurs organismes de service ou de conseil peuvent apporter des réponses, sous des éclairages différents. Ils sont souvent complémentaires mais la coopération n'est pas sollicitée ou évidente. L'ADASEA et la CCI ont engagé des collaborations pour réunir et développer leurs compétences à la fois proches et spécifiques, permettant d'assurer une réponse la plus adéquate possible aux demandes du chef d'entreprise. À partir de leur expérience récente, l'ADASEA et la Maison de la création et de la transmission d'entreprise présentent leur savoir-faire.

**Le mercredi 8 à 11 h (salle 2)**

### **De l'idée au projet : une démarche rigoureuse et professionnelle**

*Jean-Claude BOURNAND (Chambre d'agriculture de Maine et Loire)*

Il n'y a pas de projet sans une idée initiale. Transformer une idée en projet nécessite curiosité, persévérance et rigueur. La démarche projet, c'est définir les fondements de l'entreprise à créer : le lieu, les activités, la commercialisation, les acteurs, les objectifs à moyen terme. C'est appréhender les conditions de mise en œuvre : les compétences, les investissements, le financement, la rentabilité, la structure juridique...

**Le mercredi 8 à 10 h (salle 2)**

**Le jeudi 9 à 11 h (salle 2)**

## **L'apprentissage, l'enseignement à distance, la formation continue : d'autres voies pour se former ou se perfectionner dans les métiers du végétal**

*Luc ALBERT (Directeur délégué à la Formation Continue, l'Apprentissage et l'Enseignement à Distance – Groupe ESA)*

Vous avez moins de 26 ans et vous souhaitez apprendre un métier et préparer un diplôme (du CAP à l'ingénieur) en étant en situation professionnelle ? Vous êtes employeur et vous souhaitez intégrer un nouveau collaborateur ? L'apprentissage répond aux deux objectifs.

Vous êtes en activité professionnelle, vous souhaitez évoluer dans votre métier, acquérir une qualification ou exercer votre droit individuel à la formation sans quitter votre emploi ? C'est possible, avec des dispositifs de formation continue des adultes et l'enseignement à distance.

**Le mercredi 8 à 11 h (salle 1)**

**Le jeudi 9 à 11 h (salle 1)**

## **La validation des acquis de l'expérience (VAE) au ministère de l'Agriculture et de la Pêche**

*Martial LOIRET (DRAF/SRFD)*

- La VAE : éléments de cadrage.
- La VAE au ministère de l'Agriculture.
- L'organisation de la VAE dans le contexte régional.
- Le parcours d'un candidat à la VAE, sur un diplôme du MAP, dans le dispositif DRAF Pays de la Loire.
- Eléments statistiques.

**Le mercredi 8 à 15 h (salle 2)**

**Le jeudi 9 à 11 h (salle 3)**

## **Le DIF, une nouvelle opportunité pour réaliser une formation**

*Myriam TOUZEAU (FAFSEA) – Béatrice LOIZON (FAFSEA)*

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) fait partie des nouveaux dispositifs instaurés dans le cadre de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social. À l'initiative du salarié, mais avec l'accord de son employeur, le DIF constitue une nouvelle opportunité pour se former. Les partenaires sociaux de l'agriculture ont signé en juin 2004 un accord de branche pour notamment mettre en place ce nouveau dispositif qu'est le DIF.

Qui sont les salariés concernés ? Comment se calcule le nombre d'heures acquises au titre du DIF ? Quelles sont les formations prioritaires ? La formation est-elle sur le temps de travail ou hors du temps de travail ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Quelles sont les conditions de prise en charge ? Autant de questions qui seront abordées lors de cette présentation du DIF qui s'adresse à la fois aux chefs d'entreprise et aux salariés.

**Le mercredi 8 à 10 h (salle 1)**

**Le jeudi 9 à 14 h (salle 1)**

## **Le stage à l'étranger**

*Pierre VERGER (Chambre d'Agriculture du Maine et Loire – Correspondant SESAME)*

«Tous les stagiaires qui partent à l'étranger reviennent... autrement »

Les stages s'adressent à des jeunes qui désirent travailler dans une exploitation de production et qui possèdent déjà une expérience professionnelle.

- Les intérêts du stage à l'étranger.
- Le stage à l'étranger et le stage de 6 mois.
- Qui est concerné ?
- Durée, lieux, pays.
- Conditions d'accueil.
- Budget au départ et aides pour partir.
- Démarches à suivre...

**Le mercredi 8 à 16 h (salle 3)**

**Le jeudi 9 à 14 h (salle 2)**

## **Les étapes pour s'installer**

*Pierre VERGER (Chambre d'agriculture de Maine et Loire)*

Les étapes du projet :

- La connaissance et le choix du métier.
- La qualification professionnelle.
- Le stage préparatoire à l'installation.
- L'étude prévisionnelle d'installation.
- La présentation et l'agrément de l'EPI (Etude Prévisionnelle d'Installation) en CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole).

**Le mercredi 8 à 12 h (salle 2)**

**Le jeudi 9 à 10 h (salle 1)**

## **Transmettre son exploitation : en parler aujourd'hui, c'est réussir demain**

*Soizic GUEGUEN (ADASEA 49) – François MAROIS (ADASEA 49) – Témoignages d'agriculteurs*

Présentation des étapes essentielles de la transmission et de la définition du projet :

- Les questions à se poser (économie, fiscalité, social, juridique...).
- Les interlocuteurs de la transmission.
- Les dispositifs de transmission.

Témoignage d'un cédant et de son repreneur : le 8 novembre en production de semences et le 9 novembre en production horticole.

**Le mercredi 8 à 15 h (Salle 1)**

**Le jeudi 9 à 15 h (Salle 2)**

## Cidriculture

### **Filière cidricole – de la pomme à la transformation : principales étapes, principaux enjeux**

*Dominique THIERY (Cabinet Fruits Conseil)*

Description des principales étapes d'élaboration du produit « pomme à cidre », du verger jusqu'à l'entrée de la cidrerie. Les enjeux qu'il convient de maîtriser pour arriver à un produit de qualité.

**Le jeudi 9 à 10 h (salle 3)**

## Horticulture

### **Présentation de la filière horticole (Films)**

La filière horticole régionale et ses métiers présentés au travers de films.

**Le mercredi 8 à 12 h (salle 3)**

**Le jeudi 9 à 16 h (salle 1)**

### **Médias horticoles (presse et Internet) : des outils de travail et de formation au quotidien**

*Odile MAILLARD (Lien Horticole)*

Comment des journaux professionnels et sites Internet spécialisés peuvent être de vrais outils de travail pour des personnes en formation, pour quelqu'un qui s'installe, qui recherche un stage et un emploi, puis tout au long d'une carrière professionnelle ?

Panorama synthétique des médias existants.

Illustrations concrètes avec les médias Lien Horticole, PHM-Revue Horticole et [www.hortilien.com](http://www.hortilien.com).

**Le mercredi 8 à 11 h (salle 3)**

**Le jeudi 9 à 16 h (salle 2)**

### **Pays des Vallées d'Anjou : un exemple d'aide à l'installation**

*Cécile COYEZ (CDPVA) – Bruno LE CORRE (Comité d'expansion économique de Maine et Loire) – Guy BOUDAUD (SIVU Briolay Tiercé)*

Le Pays des Vallées d'Anjou rassemble 6 communautés de communes, 60 communes et 61 000 habitants. Il dispose de sites spécialisés pour faciliter l'installation d'entreprises horticoles.

Comment un territoire se mobilise pour implanter de nouvelles unités de production : promotion, prospection, terrains viabilisés, dispositif serre-relais horticoles, subventions et prêts à l'installation, accompagnement et assistance technique.

**Le jeudi 9 à 10 h (salle 2)**

## Semences

### **Présentation de la filière semences**

*Vincent POUPARD (GNIS) - Jean-Paul GUERY (UPSA) - Georges SICARD (FNAMS)*

Présentation de la filière semences et plants en région Pays de la Loire : entreprises de sélection, surfaces de multiplication de semences, évolution, usines de fabrication et évolution des quantités certifiées, distribution.

Organisation du secteur français – Rôle et missions du GNIS-SOC – Rappel des étapes de la production de semences, de la parcelle à la certification.

**Le mercredi 8 à 16 h (salle 2)**

**Le jeudi 9 à 14 h (salle 3)**

## Viticulture

### **Programme « Biodiversité et Paysage » : contribution à la viticulture durable**

*Marie-Anne SIMONNEAU (Syndicat des producteurs de Saumur-Champigny) –Maarten VAN HELDEN (ENITA de Bordeaux) – un viticulteur*

Les viticulteurs du Saumur-Champigny se sont engagés depuis 2004 dans la réalisation d'aménagements paysagers afin de développer la biodiversité dans et autour du vignoble. Cette intervention à l'échelle de l'appellation vise la constitution d'un réseau de « zones écologiques réservoirs », qui abritent des prédateurs et parasites des ravageurs de la vigne. En développant la biodiversité dans le vignoble, le Syndicat cherche à mettre en place une technique de lutte biologique intégrée durable à grande échelle.

**Le mercredi 8 à 10 h (salle 3)**

**et 14 h (salle 2)**

## Autres Conférences

### **Comment découvrir le pôle végétal avec une classe de lycée agricole ?**

*Jean-Luc GAIGNARD (Terre des sciences)*

Présentation succincte du pôle et des possibilités de visites d'entreprises et laboratoires, adaptées à des élèves de l'enseignement agricole (du BP à l'Ingénieur). Conférence à l'intention des enseignants et formateurs.

**Le mercredi 8 à 14 h (salle 3)**

## **L'intelligence Economique au service de Végépolys**

*Charly SAUSSEREAU et Bénédicte ONILLON (Centre d'Intelligence Économique et Territoriale de Végépolys)*

Depuis quelques mois, dans la dynamique de Végépolys, le Centre d'Intelligence Économique Territoriale (CIET) de Végépolys propose des services concrets et opérationnels à tous les acteurs du Végétal Spécialisé afin de démystifier le processus d'« Intelligence Économique » (IE).

Dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'un développement d'entreprise, l'intelligence économique offre un plus pour gagner en compétitivité. En effet, la prise en compte de l'environnement de l'entreprise dans ses processus de décisions stratégiques s'avère essentielle pour acquérir ou maintenir un avantage concurrentiel et ainsi être compétitif.

En s'appuyant sur des cas concrets d'entreprises, les méthodologies et outils liés à l'IE seront explicités.

**Le Mercredi 8 à 15 h (salle 3)**

## **Les formations supérieures (du BTS au doctorat) du végétal spécialisé à Angers / Valcampus**

*François COLSON (INH) - Bruno PARMENTIER (ESA) - Gérard MODEGUET (UFR Sciences de l'Université d'Angers)*

Angers est actuellement le principal site français de formation supérieure dans les domaines du végétal spécialisé, avec 25 formations et près de 2500 étudiants. Pour renforcer leurs coopérations, mieux communiquer et développer leur dimension internationale, les établissements publics et privés angevins d'enseignement supérieur et de recherche ont créé un comité de coordination des formations supérieures en sciences, technologies et économie du Végétal Spécialisé dénommé ValCampus.

**Le mercredi 8 à 12h (salle 1)**

## **Végépolys: la dynamique d'un pôle de compétitivité au service des entreprises**

*Olivier AUGUIN (Chef de projet à Végépolys)*

Le pôle de compétitivité Végépolys s'inscrit dans une dynamique de projets qui vise à améliorer la compétitivité des entreprises et donc à obtenir un meilleur positionnement sur les marchés. Pour cela, quatre domaines d'actions stratégiques basées sur l'innovation sont développés. La conférence a pour objectif de présenter cette stratégie illustrée par des actions concrètes, et l'organisation mise en œuvre pour faciliter l'émergence et la réalisation de projets.

**Le mercredi 8 à 14 h (salle 1)**

**Le jeudi 9 à 15 h (salle 1)**